

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_115

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZA PANIANDY

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DOUZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **06/06/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
27	14	7	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : **Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_115

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZA PANIANDY

Le Budget Supplémentaire du Budget annexe ZA Paniandy pour l'exercice 2025 s'élève à (+) 657 067.19 € et se décompose de la manière suivante :

- Fonctionnement : (+) 689 404.74 €
- Investissement : (-) 32 337.55 €

Ainsi, le budget 2025 du Budget annexe ZA Paniandy s'élève 3 957 154.17 €, dont :

- Fonctionnement : 2 414 448.23 €
- Investissement : 1 542 705.94 €

	Budget Supplémentaire 2025				Total Budget 2025 après BS
	BP 2025	Reprise des résultats 2024	Ajustement de crédits	Total BS 2025	
Fonctionnement	1 725 043,49		689 404,74	689 404,74	2 414 448,23
Investissement	1 575 043,49		-32 337,55	-32 337,55	1 542 705,94
Total Dépenses	3 300 086,98	0,00	657 067,19	657 067,19	3 957 154,17
Fonctionnement	1 725 043,49	721 742,29	-32 337,55	689 404,74	2 414 448,23
Investissement	1 575 043,49	117 662,45	-150 000,00	-32 337,55	1 542 705,94
Total Recettes	3 300 086,98	839 404,74	-182 337,55	657 067,19	3 957 154,17

INTÉGRATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Il convient de reprendre les résultats suivants au budget supplémentaire 2025 :

- de reprendre en recettes d'investissement du budget 2025 l'excédent d'investissement de (+) 117 662.29 € (compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »),
- de reprendre en recettes de fonctionnement du budget 2025 le solde excédentaire de fonctionnement pour un montant de (+) 721 742.29 € (compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté »)

AJUSTEMENT DE CREDITS

Les autres ajustements concernent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (- 150 000.00 €).

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une inscription de 871 742.29 € au titre du Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal (compte 65/65822).

- **VU** l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'organe délibérant d'apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 27 « Pour », 14 « contres »

- **D'ADOPTER** au niveau du chapitre, le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2025 du "budget annexe ZA Paniandy" annexé au présent rapport.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY